

Fumay

## FUMAY Dépistage de la rétinopathie



Mme Simon et M.Lépine présentent le rétinographe.

Aujourd'hui seulement 43 % des patients diabétiques bénéficient d'un examen ophtalmologique annuel. Cet examen simple, est essentiel pour déceler une complication oculaire fréquente chez les personnes diabétiques. Après 20 ans d'évolution du diabète, plus de 90 % des patients diabétiques de type 1 et plus de 60 % de diabétiques de type 2 ont une rétinopathie diabétique risquant à terme d'entraîner une cécité. Une campagne de dépistage est mise en place à l'hôpital de Fumay à titre expérimental. Elle pourra ensuite s'étendre à l'ensemble du département puis de la région au cœur des zones en difficulté d'accès aux soins. Cette campagne vise les personnes qui n'ont pas bénéficié d'un dépistage ophtalmologique depuis plus d'un an. A la suite de cet examen, les patients qui le nécessitent, seront reçus en priorité par un ophtalmologue. Les ophtalmologues des Ardennes, l'hôpital de Fumay, et la mission régionale de santé sont les partenaires forts de cette action de santé publique. Un orthoptiste effectue sur simple rendez-vous auprès du secrétariat de l'hôpital des photographies numérisées à l'aide d'un rétinographe non mydriatique (sans dilatation de la pupille). Ces clichés seront interprétés en ligne via le dossier patient partagé CARéDIAB par un ophtalmologue du département. Le compte rendu et le cliché seront instantanément visibles par le médecin traitant sur le dossier du patient sur le site [www.carediab.org](http://www.carediab.org). Ce dépistage est organisé dès à présent sur rendez-vous pris directement à l'accueil du secrétariat médical de l'hôpital de Fumay au tél.03.24.41.54.80. Vous pouvez contacter aussi le réseau CARéDIAB au tél.03.26.82.88.85 ou Mme Valérie Simon au tél.06.08.64.36.36 pour toutes informations complémentaires.

Auteur :

Article paru le : 28 novembre 2008